

Pour recevoir gratuitement tous les mois la Lettre de la Direction générale des entreprises : [www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre](http://www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre)

## DOSSIER : LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

*Avec le Sommet mondial de la société de l'information, fin 2005 à Tunis, l'internet est entré dans une nouvelle ère. Face à des enjeux qui dépassent les acteurs privés, les gouvernements s'impliquent.*

*Voir p. 2 et 3.*

### Noms de domaine internet

# .eu

Certains organismes publics ou collectivités locales souhaitent enregistrer un nom de domaine en .eu pour accroître leur notoriété ou **protéger leur nom**. Un règlement européen leur impose de faire valider leurs demandes par un service administratif national. Ce rôle a été confié à la Direction générale des entreprises.

> [www.industrie.gouv.fr/](http://www.industrie.gouv.fr/) et [www.telecom.gouv.fr/internet/eu\\_publics.htm](http://www.telecom.gouv.fr/internet/eu_publics.htm)  
> [vincent.thery@industrie.gouv.fr](mailto:vincent.thery@industrie.gouv.fr)

Pour connaître l'organisme et les missions de la Direction générale des entreprises (DGE) : [www.industrie.gouv.fr/portail/une/dge.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/portail/une/dge.pdf)

### EN BREF

#### Carrefour des textiles techniques

Cette rencontre ouverte par François Loos, ministre délégué à l'industrie, se tiendra le lundi 13 mars prochain au centre de conférences du ministère. Les conclusions de l'étude stratégique et prospective conduite sur ces marchés de 60 milliards d'euros pour le compte de la DGE par le cabinet Développement & Conseil y seront présentées et appuieront les débats. Informations et inscriptions :

> [carrefour-textiles-techniques@industrie.gouv.fr](mailto:carrefour-textiles-techniques@industrie.gouv.fr)  
> [annie.calisti@industrie.gouv.fr](mailto:annie.calisti@industrie.gouv.fr) et [odet.l'homer@industrie.gouv.fr](mailto:odet.l'homer@industrie.gouv.fr)

#### Bonnes pratiques de laboratoire

En 2005, le Comité français d'accréditation Cofrac a réalisé 43 inspections pour le compte du Groupe interministériel des produits chimiques (GIPC), dont la Direction générale des entreprises assure le secrétariat général. La liste des laboratoires d'analyse chimique reconnus conformes aux bonnes pratiques dans les domaines couverts par le GIPC est disponible en ligne.

> [www.industrie.gouv.fr/enjeux/gipc.htm](http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/gipc.htm)  
> [jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr](mailto:jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr)

#### Portabilité des numéros téléphoniques

Les numéros de téléphone (fixe et mobile) seront rapidement « portables » d'un opérateur à un autre. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, il sera possible, en moins de dix jours, de changer d'opérateur mobile tout en conservant son numéro. Le décret qui vient d'être publié fait partie des mesures annoncées lors de la table ronde réunissant opérateurs et consommateurs organisée par le ministre délégué à l'industrie le 27 septembre dernier.

> [www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/comm.php?comm\\_id=6901](http://www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/comm.php?comm_id=6901)  
> [christophe.ravier@industrie.gouv.fr](mailto:christophe.ravier@industrie.gouv.fr)

#### Pôle de compétitivité Plasturgie Rhône Alpes-Sud Jura

Berceau de la plasturgie, en particulier autour d'Oyonnax (Ain), la région Rhône-Alpes rassemble 18 % de l'emploi, 38 % des chercheurs et 27 % de la production nationale du secteur.

Le pôle de compétitivité Plasturgie Rhône Alpes-Sud Jura a pour objectif d'accélérer la montée en puissance de la plasturgie grâce à deux moteurs de croissance :

- une logique d'innovation forte et centrée sur les applications industrielles grâce à des synergies entre entreprises, unités de recherche et centres de formation.

- un positionnement sur des productions à plus forte valeur ajoutée face à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre.

Au-delà, le pôle veut devenir l'un des moteurs de la plasturgie française, et rayonner au niveau international avec des gains de parts de marché significatifs. Son ambition : la première place européenne.

Parmi les premières initiatives du pôle figure le projet Scopp relatif au contrôle des procédés dans la plasturgie (projet soutenu par le Fonds de compétitivité des entreprises en 2005).

Le pôle, présidé par Paul Deguerry, rassemble avec l'appui des collectivités locales des entreprises comme Plastic Omnium, MGI Cloutier, Mecaplast/Neyr, des centres de compétences comme le Pôle européen de la plasturgie (PEP) ou Compositesch et des écoles d'ingénieurs comme l'Insa de Lyon et l'Itech.

Plus d'informations sur le site web du pôle :

> [www.poleplasturgie.com](http://www.poleplasturgie.com)  
Contact Pôle : > [paul.deguerry@wanadoo.fr](mailto:paul.deguerry@wanadoo.fr)  
Expert DGE : > [marc.durand@industrie.gouv.fr](mailto:marc.durand@industrie.gouv.fr)  
Interlocuteur DRIRE : > [ivan.sujobert@industrie.gouv.fr](mailto:ivan.sujobert@industrie.gouv.fr)

## EN BREF

## Céréales et sacs plastiques

Les fabricants de sacs plastiques de la région de Sainte-Sigolène, en Haute-Loire, anticipent les évolutions réglementaires du marché du sac plastique. Dans le cadre d'un rapprochement avec le pôle de compétitivité « Innovation dans les céréales » initié par la Drire Auvergne, ils réfléchissent à un partenariat pour développer avec le pôle des produits répondant aux contraintes environnementales. La fabrication de sacs plastiques en Auvergne représente 3000 emplois et 40% de la production nationale de sacs plastiques.

> [www.plast-pack43.com](http://www.plast-pack43.com)

> [emma.delfau@industrie.gouv.fr](mailto:emma.delfau@industrie.gouv.fr)

## Synergies sectorielles dans le domaine du courrier

La DGE a confié à BIPE une étude visant à identifier les synergies à développer entre les acteurs du secteur postal pour stimuler le développement du média courrier.

> [www.industrie.gouv.fr/poste/actu/p1-80synpost.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/poste/actu/p1-80synpost.pdf)

> [francoise.mie-pallastrelli@industrie.gouv.fr](mailto:francoise.mie-pallastrelli@industrie.gouv.fr)

## Consultation sur les brevets en Europe

La Commission européenne a lancé une consultation publique sur la manière d'améliorer l'actuel système des brevets en Europe et les domaines dans lesquels une harmonisation est possible. Toutes les parties intéressées sont invitées à répondre pour le 31 mars 2006 au plus tard.

> [http://europa.eu.int/comm/internal\\_market/indprop/docs/patent/consult\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/internal_market/indprop/docs/patent/consult_en.pdf)

> [remy.oudart@industrie.gouv.fr](mailto:remy.oudart@industrie.gouv.fr)

## Cordis migre vers un domaine en «.eu»

Le site web de l'Union européenne consacré à la R&D utilise désormais une adresse de la famille «Europa». Grâce à un système de redirection automatique, les anciennes adresses cordis.lu resteront utilisables jusqu'en avril.

> <http://cordis.europa.eu.int>

## Transmission d'entreprises : la Basse-Normandie se mobilise

Une action de sensibilisation, d'accompagnement et de mise en relation de cédants et de repreneurs est organisée en Basse-Normandie pour faciliter la transmission des quelque 500 PME régionales de plus de 10 salariés dont les dirigeants ont plus de 55 ans dans les secteurs de l'industrie, du commerce de gros, des services aux entreprises et du BTP. Son financement est assuré par les CCI, la Drire en lien avec le Conseil régional, le FSE.

> [www.basse-normandie.drre.gouv.fr](http://www.basse-normandie.drre.gouv.fr)

> [fabienne.di-palma@industrie.gouv.fr](mailto:fabienne.di-palma@industrie.gouv.fr)

## LE DOSSIER

## La gouvernance d'internet

Par Benoît Blary, Direction générale des entreprises

*L'internet engendre des opportunités toujours plus grandes pour les entreprises et suppose des choix stratégiques. Les États doivent veiller au bon fonctionnement du système dans un objectif d'intérêt public.*



La gestion des ressources techniques de l'internet est aujourd'hui assurée au niveau mondial par une société américaine, l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), liée au gouvernement américain par un «Memorandum of Understanding» (MoU). Sa mission essentielle est d'ordre technique : gérer le système de noms de domaines (DNS) qui permet aux internautes de communiquer entre eux et de se connecter aux sites web de leur choix. Mais en raison du développement exponentiel d'internet, les enjeux politiques et économiques sont aujourd'hui considérables.

## Les sigles de ce dossier

**DNS** : Domain Name System, système des noms de domaine

**Icann** : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

**MoU** : Memorandum of Understanding, protocole d'intention

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**OMPI** : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

**SMSI** : Sommet mondial sur la société de l'information

**UIT** : Union internationale des télécommunications

La gestion des adresses et des noms de domaine, ou «nommage», a pris une importance capitale et représente un marché de plusieurs milliards d'euros. À la mi-2005, plus de 83 millions de noms de domaine étaient enregistrés dans le monde. Le système évolue en permanence. Aux quatorze noms de domaine dits «génériques» (.com, .org, .net, .biz, .info, .name, .pro., .edu, .gov, .int, .mil, .aero, .coop, .museum) existants fin 2004, de nouvelles extensions ont été ajoutées par l'Icann en 2005 : .travel, .jobs et .mobi. D'autres suivront. L'année 2005 a aussi été marquée par le lancement de l'enregistrement sous le nom de domaine de premier niveau «.eu».

Quant aux noms de domaines dits «de pays», ils sont nombreux, environ 240 au total : aux territoires français correspon-

dent par exemple onze noms de domaine (.fr, bien sûr, mais aussi .re pour la Réunion, .pm pour Saint-Pierre-et-Miquelon, etc.).

## L'intervention publique est indispensable

Aux enjeux du nommage sont venus s'ajouter ceux relatifs à la sécurité des transactions, aux contenus illicites, à la protection des données personnelles et de la propriété intellectuelle, aux courriels non sollicités (ou spam), au «hameçonnage» (ou phishing), au piratage de noms de domaine (ou cybersquatting)... Face à cette multiplication des problèmes, l'autorégulation assurée par les seuls acteurs économiques ne paraît plus aujourd'hui suffisante. Et la généralisation de l'internet en a fait un sujet d'intérêt public.

Depuis quelques années, les gouvernements poursuivent donc une réflexion, au niveau mondial, sur la gouvernance d'internet, c'est-à-dire «l'élaboration, l'application par les États, le secteur privé et la société civile (...) de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes communs propres à modeler l'évolution et l'utilisation de l'internet»<sup>1</sup>. La question est aujourd'hui traitée dans de nombreuses enceintes comme l'UIT, l'OMPI ou l'OCDE, mais aussi au niveau communautaire. La Direction générale des entreprises participe activement à ces

## Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Sous l'égide du secrétaire général des Nations-Unies, le Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) devrait se dérouler à Athènes au premier semestre 2006. Sa tenue a été décidée lors de la deuxième phase du SMSI qui a réuni à Tunis du 16 au 18 novembre 2005 plus de 19 000 personnes : chefs d'État et de gouvernement, ministres et représentants d'administrations de 174 pays, responsables d'institutions et d'ONG, personnalités du secteur privé, des médias et de la société civile. Le SMSI a adopté deux textes, les Engagements et l'Agenda de Tunis.

> [www.telecom.gouv.fr/international/omu\\_smsi.htm](http://www.telecom.gouv.fr/international/omu_smsi.htm)

> [www.intgovforum.org](http://www.intgovforum.org)

différents travaux, en association étroite avec le secteur privé et en collaboration avec le ministère des affaires étrangères notamment.

L'année 2006 s'annonce capitale avec les premières réunions du Forum sur la gouvernance de l'internet, qui fait suite au SMSI, l'expiration du MoU entre l'Icann et l'administration américaine, la conférence des plénipotentiaires de l'UIT...

Des actions ont aussi été entreprises au niveau national basées sur la corégulation des acteurs ainsi que sur la mise en place d'un cadre réglementaire propice au développement durable de l'internet.

### Le nommage, choix stratégique pour les entreprises

Beaucoup d'entreprises ont pris conscience de l'importance capitale du nommage, qui conditionne largement leur « existence en ligne ». Dans un cadre en évolution permanente, elles mènent une réflexion approfondie sur les noms et marques à protéger, dans différentes langues, et les noms de domaines (généri-

ques ou de pays) sous lesquels elles doivent les enregistrer.

<sup>1</sup> Définition établie par le groupe du secrétaire général des Nations-Unies sur la gouvernance de l'Internet.

### Pour en savoir plus

- [www.telecom.gouv.fr/internet/internet.htm](http://www.telecom.gouv.fr/internet/internet.htm)
- [www.telecom.gouv.fr/documents/yolin/mirage2005-f.pdf](http://www.telecom.gouv.fr/documents/yolin/mirage2005-f.pdf)

### Contacts

- [benoit.blary@industrie.gouv.fr](mailto:benoit.blary@industrie.gouv.fr)

### L'Afnic, le registre en charge du .fr et du .re

- L'Association française pour le nommage internet en coopération (Afnic) a été créée en 1997. Elle est composée d'utilisateurs, de prestataires de services internet et de représentants des pouvoirs publics.
  - L'Afnic est chargée de la gestion des noms de domaine en .fr (France) et en .re (pour l'île de la Réunion).
  - Un nom de domaine en .fr ou .re offre une adresse sur Internet simple et intuitive (exemple : <http://www.mon-entreprise.fr>). Il permet également d'être indépendant : en cas de changement de prestataire, le nom de domaine reste le même, ce qui rend possible une communication pérenne. A noter aussi : avec un nom de domaine en .fr ou .re, ce sont les tribunaux français qui sont compétents.
  - Le site web de l'Afnic propose aux entreprises, entre autres :
    - un outil de recherche sur la disponibilité du nom qu'elles souhaitent déposer,
    - une présentation des modalités d'enregistrement,
    - des informations et documents sur internet, ses acteurs et sa réglementation.
  - Le directeur général de l'Afnic est Mathieu Weill. Il était précédemment chef de bureau au sein de la Direction générale des entreprises.
- [communication@afnic.fr](mailto:communication@afnic.fr)

## Toutes les entreprises sont concernées par l'Internet et sa gouvernance

Entretien avec Chantal Lebrument, responsable Internet du Groupe SAFRAN

*Internet joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le fonctionnement de beaucoup d'entreprises. Certaines d'entre elles, conscientes des enjeux, participent activement aux travaux internationaux sur sa gouvernance.*



### Comment avez-vous organisé vos activités sur l'Internet ?

SAFRAN est né en 2005 de la fusion des groupes Snecma et Sagem. La direction de la communication externe a la mission

de gestion de l'Internet pour le groupe. Cela comprend l'achat des noms de domaine (DNS) ainsi que la création, le développement et la validation des sites web, extranet compris, pour l'ensemble du groupe. Celui-ci compte des filiales au nom prestigieux, comme Hispano-Suiza, toutes présentes sur l'internet. Nous fixons les règles et recommandations communes pour optimiser notre fonctionnement et mutualiser nos coûts.

### Combien de noms de domaine avez-vous déposés ?

Des centaines, mais comme la composition d'un portefeuille de DNS donne une assez bonne idée de la situation et des projets de son titulaire, la question relève du secret industriel. Nous sommes donc très vigilants. Nos dépôts sont effectués le plus tôt possible, parfois de manière confidentielle sous embargo. Ainsi, avant le regroupement

de Snecma et de Sagem, nous avons déposé plusieurs noms pour brouiller les pistes, dont Safran. Nous choisissons nos prestataires en fonction de leurs tarifs mais surtout des services offerts comme la libre gestion des re-routages des DNS par une interface ou la possibilité de créer facilement des adresses électroniques associées à un nom, par exemple une adresse en xxx@safran.cn pour notre bureau en Chine.

### Vous arrive-t-il de contester des noms déposés par d'autres ?

Nous préférons éviter ce genre de procédures très coûteuses - 1500 dollars rien que pour déposer un dossier de contestation d'un nom de domaine en .com auprès de l'OMPI (<http://arbitr.wipo.int/domains/fees/index-fr.html>) - et hasardeuses si le détournement est le fait d'un ressortissant étranger. Pour le DNS en .eu, la procédure d'arbitrage prévue compte pas moins de 59 étapes ! En général quand on a perdu un nom, on s'en passe.

### La création de Safran a-t-elle posé des problèmes de référencement sur l'internet ?

Si vous recherchez « Safran » sur Google, vous avez 2 280 000 réponses ! À la création du groupe, le 11 mai 2005, nous ne figurions qu'à la treizième page des résultats

affichés. Le nombre de connexions sur nos sites a chuté d'un quart le premier mois. Mais il est possible de gérer sa place dans les listes de résultats par différents moyens : achats de mots-clés bien choisis auprès de Google, re-routage de DNS, titres des pages pertinents, balises de tags... C'est un gros travail, mais nous sommes un groupe industriel et il est difficile de confier ce soin à des prestataires qui ne connaissent pas bien notre cœur de métier. Aujourd'hui, le premier résultat affiché par Google renvoie vers notre site.

### Pourquoi avez-vous participé au SMSI ?

Toutes les entreprises sont concernées par l'Internet et sa gouvernance. Il est possible d'obtenir des résultats concrets comme le montre la création du .eu pour représenter l'Europe - ce sera la première fois qu'une extension pourra vraiment concurrencer le .com et l'hégémonie anglo-saxonne. C'est pourquoi nous étions présents aux deux phases du SMSI et nous participerons au Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI). Il est dommage que peu d'entreprises françaises et européennes soient représentées dans ces manifestations internationales, contrairement aux entreprises américaines, car les décisions prises s'imposent ensuite au monde entier.

- [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)

## APPELS À PROJETS

### Technologies de la société de l'information (IST)

Lancé le 15 janvier, le 6<sup>e</sup> appel à propositions de la thématique européenne IST est doté d'un budget de 140 millions d'euros. Thèmes ouverts : Robotique avancée, Assistance à la vie quotidienne pour les personnes âgées, Technologies de recherche avancées pour les contenus audio-visuels numériques, Action de soutien à la participation au programme TIC, Coopération internationale. Date limite : 25 avril 2006.

- > [www.telecom.gouv.fr/ist](http://www.telecom.gouv.fr/ist)
- > [patrick.schouller@industrie.gouv.fr](mailto:patrick.schouller@industrie.gouv.fr)

### Itea 2

Ce programme européen soutient des projets de R&D précompétitive portant sur des systèmes à logiciel prépondérant (dans lesquels le logiciel représente une fraction importante des fonctionnalités, des coûts et des délais de développement). Conformément aux règles EUREKA, les projets doivent être présentés par des entreprises d'au moins deux pays européens,

avec pour partenaires des grands groupes, des PME, des laboratoires ou des universités. Le premier appel à projets est ouvert du 2 février au 7 avril 2006.

- > [www.itea-office.org](http://www.itea-office.org)
- > [emmanuel.neuville@industrie.gouv.fr](mailto:emmanuel.neuville@industrie.gouv.fr) et [pery@itea-office.org](mailto:pery@itea-office.org)

### Rappel : Eurotrans-Bio

Ouvert aux projets trans-nationaux de R&D dans le domaine des biotechnologies associant des PME d'au moins deux pays participants. Date limite : 28 février.

- > [www.eurotransbio.net](http://www.eurotransbio.net)
- > [jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr](mailto:jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr) et [marianne.faucheux@industrie.gouv.fr](mailto:marianne.faucheux@industrie.gouv.fr)

### Télécommunications : programme Celtic

Le cluster EUREKA Celtic, qui soutient des projets de R&D collaborative dans le secteur des télécommunications, a lancé son 4<sup>e</sup> appel à projets. Douze projets totalisant plus de 100 millions d'euros ont été labellisés fin 2005 dans

le cadre du 3<sup>e</sup> appel. Date limite pour les avant-projets : 4 mai.

- > [www.celtic-initiative.org](http://www.celtic-initiative.org) ou [www.telecom.gouv.fr/programmes/celtic](http://www.telecom.gouv.fr/programmes/celtic)
- > [celtic@telecom.gouv.fr](mailto:celtic@telecom.gouv.fr) ou [olivier.corolleur@industrie.gouv.fr](mailto:olivier.corolleur@industrie.gouv.fr)

### Predit : projets à mi-parcours

Le Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit) a publié en 2005 son bilan à mi-parcours. Il vient de le compléter par un « Livre des projets » qui présente une soixantaine de projets en cours ou terminés.

- > [www.predit.prd.fr](http://www.predit.prd.fr)
- > [emmanuel.clause@industrie.gouv.fr](mailto:emmanuel.clause@industrie.gouv.fr)

### Rappel : Medea+

Objet : thèmes énumérés dans le Livre blanc 2 de Medea+ (disponible sur son site internet). Il n'est pas fixé de date de clôture. Les entreprises françaises participant à un projet Medea+ peuvent bénéficier d'un financement géré par la DGE.

- > [www.medeag.org](http://www.medeag.org)
- > [philippe.spinelli@industrie.gouv.fr](mailto:philippe.spinelli@industrie.gouv.fr)

## PUBLICATIONS

### Rapport 2005 de la CPCI

Le rapport de la Commission permanente de concertation pour l'industrie sur l'état de l'industrie française (voir Lettre n°10) est disponible en ligne :

- > [www.industrie.gouv.fr/observat/bilans/bord/cpci2005/cpci2005.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/observat/bilans/bord/cpci2005/cpci2005.pdf)
- ainsi qu'une synthèse en quatre pages :
- > [www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p213.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p213.pdf)
- > [georges.honore@industrie.gouv.fr](mailto:georges.honore@industrie.gouv.fr)

### L'industrie en France et la mondialisation

Les études rassemblées dans cet ouvrage du Sessi apportent plusieurs éclairages sur la mondialisation de l'économie. Importations et exportations représentent désormais la moitié de la demande intérieure de produits manufacturés (doublement de ce poids en 30 ans). D'importance stratégique pour les entreprises, elles obéissent souvent à une logique de groupe.

- > [www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/mondial/mondial2005.htm](http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/mondial/mondial2005.htm)
- > [gilbert.terroux@industrie.gouv.fr](mailto:gilbert.terroux@industrie.gouv.fr)

### Tableau de bord de l'emploi industriel

Réalisé par le Sessi, ce tableau décrit à l'aide d'une série de graphiques la situation de l'emploi dans l'industrie à fin septembre 2005.

- > [www.industrie.gouv.fr/observat/conjonct/tbei.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/conjonct/tbei.htm)
- > [elisabeth.rignols@industrie.gouv.fr](mailto:elisabeth.rignols@industrie.gouv.fr)

### L'industrie pharmaceutique : un secteur dynamique de plus en plus concentré

L'Insee et la Drire Ile-de-France ont réalisé ce 4 pages sur l'industrie pharmaceutique. Les trois premières régions d'implantation de

ce secteur d'activité sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes et le Centre.

- > [www.ile-de-france.drire.gouv.fr/di/etudes/4pages\\_pharmacie.pdf](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr/di/etudes/4pages_pharmacie.pdf)
- > [jan.ruge-sawicki@industrie.gouv.fr](mailto:jan.ruge-sawicki@industrie.gouv.fr)

### Pollution des sols

Publiée par la Drire Centre, cette plaquette sensibilise les professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier à la nécessité de prendre en compte l'état du sol et du sous-sol lors d'un projet de réhabilitation ou de changement d'usage d'un ancien site industriel. La découverte d'une pollution peut en effet entraîner des retards et des surcoûts voire une remise en cause du projet.

- > [www.centre.drire.gouv.fr/publications/plaquette%20basias.pdf](http://www.centre.drire.gouv.fr/publications/plaquette%20basias.pdf)
- > [dominique.derenne@industrie.gouv.fr](mailto:dominique.derenne@industrie.gouv.fr)

### Aspects sectoriels du système français de recherche et d'innovation

L'Association nationale de la recherche technique (ANRT) vient de publier le volet sectoriel de son rapport de prospective stratégique FutuRIS sur le système français de recherche et d'innovation. Disponible en ligne, il vise à fournir des éléments d'appréciation sur l'impact des outils d'innovation et présente 12 études de cas.

- > [www.anrt.asso.fr/fr/pdf/SCT\\_051121\\_Rapport\\_final\\_version\\_online.pdf](http://www.anrt.asso.fr/fr/pdf/SCT_051121_Rapport_final_version_online.pdf)
- > [gregoire.postel-vinay@industrie.gouv.fr](mailto:gregoire.postel-vinay@industrie.gouv.fr)

### Le développement du capital humain dans les entreprises

Pratiques de ressources humaines, impacts du développement des compétences, besoins et attentes des entreprises, décrits d'après une

enquête de terrain menée par les Drire auprès de plus de 200 PME.

- > [www.minefi.gouv.fr/notes\\_bleues/nbb/nbb301/artcapitalhumain.pdf](http://www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb301/artcapitalhumain.pdf)
- > [elisabeth.alle@industrie.gouv.fr](mailto:elisabeth.alle@industrie.gouv.fr)

### L'environnement industriel en Picardie – bilan 2005

Un point détaillé sur l'inspection des installations classées et l'état des pollutions et des risques d'origine industrielle dans un objectif de développement durable.

- > [www.picardie.drire.gouv.fr](http://www.picardie.drire.gouv.fr)
- > [david.senet@industrie.gouv.fr](mailto:david.senet@industrie.gouv.fr)

### Le remplacement des salariés durant la période de formation

Comment remplacer un salarié pendant une formation ? Réalisé par la DGE, ce guide pratique destiné aux dirigeants d'entreprise et aux organismes professionnels capitalise les méthodologies, les outils et les bonnes pratiques en la matière.

- > [www.industrie.gouv.fr/pdf/guidersf.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/pdf/guidersf.pdf)
- > [marie-odile.dekoker@industrie.gouv.fr](mailto:marie-odile.dekoker@industrie.gouv.fr)

### L'industrie automobile française au Maghreb

Les marchés maghrébins de l'automobile, en croissance soutenue, présentent des opportunités réelles pour les industriels français désormais confrontés à une concurrence étrangère accrue. Les constructeurs français développent des stratégies industrielles différentes qui devraient inciter à une meilleure articulation entre les acteurs concernés.

- > [www.industrie.gouv.fr/pdf/etudeauto.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/pdf/etudeauto.pdf)
- > [gilles.bordes@industrie.gouv.fr](mailto:gilles.bordes@industrie.gouv.fr) et [francois.delbos@industrie.gouv.fr](mailto:francois.delbos@industrie.gouv.fr)